

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF)

Financement : Crédit IDA N° N°7284-ZR

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DU SPÉCIALISTE EN
COMMUNICATION ET ENGAGEMENT DES CITOYENS**

ZR-PAAF-403905-CS-INDV

Le/La candidate sera sélectionné(e) selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023)

I. CONTEXTE

La vision du Gouvernement de la RDC est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation 2016-2025 (SSEF). À travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de (Axe1) Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ; (Axe2) Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et (Axe3) Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

Le Gouvernement a bénéficié d'un important appui financier de la Banque mondiale (BM) pour mettre en œuvre le **Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles**, en sigle *PAAF*, qui, aligné sur les objectifs prioritaires de la SSEF, a pour objectif d'améliorer et de rendre plus sûres et équitables les conditions d'accès aux études, en particulier pour les filles, ainsi que les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements publics d'enseignement secondaire, dans les dix provinces ciblées.

Le projet est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (MEPST) et sera mis en œuvre avec le soutien d'une équipe de coordination de projet (ECP).

Le projet comporte quatre composantes principales, à savoir (I) Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles, (II) Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous, (III) Gestion, suivi et évaluation du projet et (IV) Intervention d'Urgence contingente (CERC)

Composante 1 : Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles

Cette composante vise l'amélioration de l'accès à l'école en créant des environnements d'apprentissage de qualité et plus sûrs, en atténuant les obstacles financiers à la participation des filles et en augmentant la proportion d'enseignantes.

Sous-composante 1.1 : Amélioration des environnements d'apprentissage

Dans les zones urbaines et rurales les plus pauvres de cinq provinces (Ituri, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental et Sud-Kivu), le projet financera la construction, l'aménagement et l'équipement de 2 600 salles de classe accessibles aux handicapés et respectueuses de l'environnement, y compris des salles de classe-laboratoires pour l'étude des sciences et de la technologie et pour le déploiement des technologies de l'information pouvant être utilisées pour l'enseignement et l'apprentissage dans toutes les matières ; ainsi que des installations d'eau, assainissement et hygiène (WASH) dans 1 260 écoles.

Sous-composante 1.2 : Augmentation de la participation féminine dans l'éducation

Le projet financera des bourses d'études pour les filles fréquentant une école secondaire publique dans la province du Kasai ; ainsi que des conditions basées sur la performance (CBP) visant à augmenter de 5 000 le nombre d'enseignantes occupant des postes rémunérés par l'État dans les établissements secondaires des dix provinces cibles. Les CBP prévoient un décaissement contre le recrutement de chaque enseignante, pour un maximum d'US\$ 16 millions. Les fonds seront décaissés une fois que le recrutement est vérifié par une agence de vérification indépendante. Les cibles annuelles ainsi que les récompenses des CBP paraissent ci-dessous.

CBP pour augmenter le Nombre d'Enseignantes du Secondaire					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
CBP 1-4		1 250 nouvelles enseignantes du secondaire sont payées régulièrement et travaillent dans une école secondaire publique	2 500 nouvelles enseignantes du secondaire sont payées régulièrement et travaillent dans une école secondaire publique	3 750 nouvelles enseignantes du secondaire sont payées régulièrement et travaillent dans une école secondaire publique	5 000 nouvelles enseignantes du secondaire sont payées régulièrement et travaillent dans une école secondaire publique
Récompense CBP (US\$)		2 000 000	3 500 000	4 500 000	6 000 000
Récompenses CBP cumulées (US\$)		2 000 000	5 500 000	10 000 000	16 000 000

Composante 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous

L'objectif de cette composante est d'améliorer la qualité de l'éducation, en particulier pour les filles, grâce à une meilleure disponibilité et efficacité des ressources et des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, à l'engagement des citoyens et à la création d'environnements scolaires sûrs et inclusifs.

Sous-composante 2.1 : Renforcement du programme scolaire, des manuels scolaires et du matériel d'enseignement et d'apprentissage

L'objectif de cette sous-composante est d'augmenter la disponibilité et l'utilisation d'un matériel d'enseignement et d'apprentissage de qualité, abordable et sensible au genre, y compris en format numérique. Pour ce faire, le projet financera une assistance technique pour renforcer les programmes scolaires du premier et deuxième cycle du secondaire, y compris l'intégration des questions liées à la santé sexuelle et reproductive (SSR) dans les matières de base ainsi que le renforcement de l'éducation à la vie courante (EVC).

Le projet financera, dans les conditions prévues dans le document d'évaluation du projet (PAD) :

- L'élaboration ou l'acquisition, l'impression et la distribution des manuels ainsi que des guides de l'enseignant comportant des plans de cours structurés pour le premier cycle du secondaire (tronc commun) et pour les principales filières de sciences humaines du deuxième cycle du secondaire (scientifique, pédagogique, littéraire et technique), y compris en version numérique. Les manuels seront conformes aux programmes scolaires qui seront mis à jour dans le cadre de ce projet ou qui ont été révisés dans le cadre d'une opération antérieure de la Banque (PEQPESU, P149233).
- L'acquisition, pour chaque école, d'un matériel de stockage approprié pour les manuels scolaires, et fournira aux enseignants et au chef d'établissement des conseils imprimés sur la manière d'utiliser les manuels pour l'enseignement en classe, l'évaluation et les devoirs, et de les distribuer, gérer et conserver afin de prolonger leur durée de vie utile.
- Une assistance technique et un renforcement des capacités d'élaboration de manuels scolaires des auteurs, illustrateurs et opérateurs de publication assistée par ordinateur

(PAO) Congolais, en collaboration avec les associations d'éducation et d'édition pertinentes de la RDC.

- L'acquisition en deux phases d'équipements informatiques pour un *Smart Lab* polyvalent dans environ 388 écoles de cinq provinces (Ituri, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental et Ituri). La première phase d'acquisition concernera une école par district (128 districts au total), chacune d'entre elles fonctionnant comme une École d'excellence (EdE) axée sur l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage, notamment par le développement et la fourniture de compétences et de ressources numériques aux enseignants et aux élèves.
- Une évaluation de l'état de préparation des écoles à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ; le développement d'un outil de suivi de l'utilisation des TIC fournies par le projet ; et le développement d'une politique et stratégie gouvernementale sur les TIC. En plus, le projet appuiera la formation des inspecteurs des cinq provinces principales à l'utilisation de l'outil, ainsi que l'appui logistique à l'exécution d'un exercice de suivi pendant au moins deux ans en vue de déterminer l'adoption et l'utilisation du paquet numérique soutenu par le projet, ainsi que pour identifier les défis et fournir des recommandations de correction de trajectoire qui informeront le déploiement des écoles de la phase 2.
- L'acquisition de matériel informatique pour des salles de classe numériques et (si nécessaire) un système de charge pour chacune des quelque 5 700 écoles secondaires des cinq provinces principales cibles qui ne seront pas équipées d'un *Smart Lab*. L'équipement inclura des appareils numériques et des projecteurs que les enseignants pourront utiliser comme ressource d'enseignement et d'apprentissage. Les appareils seront préchargés avec du contenu comme décrit ci-dessus.

Sous-composante 2.2 : Renforcement de la qualité de l'enseignement

L'objectif de cette sous-composante est de renforcer la qualité des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, notamment par le renforcement du dispositif de formation initiale des enseignants et de développement professionnel continu des enseignants (DPCE).

(a) Formation initiale des enseignants. Le projet financera, dans les conditions prévues et détaillées dans le PAD, des activités liées à cette sous-composante :

- Une assistance technique ainsi que des activités consultatives pour mener une évaluation approfondie du secteur de la formation initiale, couvrant entre autres la politique, les budgets et le financement, l'état des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISPs), y compris par exemple leur gouvernance, la gestion du personnel, l'infrastructure et l'équipement, et les offres de cours, les inscriptions, et les parcours professionnels des diplômés et les opportunités de travail ; et pour aider le gouvernement à élaborer une stratégie de réforme et de renforcement de la formation initiale des enseignants.
- Sur la base des résultats de cette évaluation, le projet financera des travaux de génie civil, de l'équipement et du matériel pour renforcer les instituts supérieurs pédagogiques (ISP) dans les cinq provinces ciblées.
- Le projet financera également les différentes activités ci-après :
 - a) La construction et l'équipement d'un *Smart Lab* (tel que défini dans la sous-composante 2.1) dans cinq ISPs. Ces cinq ISP-EdEs seront reliés et travailleront ensemble comme un réseau, l'un des cinq étant désigné comme le collège principal.
 - b) L'équipement du collège principal avec un studio de production vidéo et audio pour la création de contenu pour soutenir le développement professionnel continu en ligne pour les enseignants.

- c) La formation du personnel clé des cinq ISP-EdEs, y compris le collègue principal, sur la façon d'utiliser l'équipement numérique et de développer les capacités de leurs collègues à l'utiliser.
- d) Une assistance technique, le renforcement des capacités et le matériel pour mettre à jour et aligner les programmes utilisés dans les ISP avec les réformes des programmes tertiaires en cours et avec les programmes secondaires révisés dans le cadre du projet (comme spécifié dans la sous-composante 2.1) ; pour s'assurer que les programmes révisés et les documents associés sont disponibles dans les ISPs ; et pour s'assurer que le personnel enseignant dans les ISP (dans les dix provinces cibles uniquement) a les capacités de délivrer ces programmes à leurs étudiants.
- e) Enfin, dans les cinq provinces ciblées, le projet financera les coûts associés aux stages pratiques pour les étudiantes inscrites dans l'une ou l'autre des filières Lettres et Sciences Humaines ou Sciences naturelles et exactes.

(b) Formation professionnelle continue des enseignants. Le projet financera, dans les conditions prévues et détaillées dans le PAD, des activités liées à cette sous-composante :

- La formation des principaux responsables des Réseaux d'écoles de proximité (REP) dans les dix provinces ciblées du projet (les cinq ci-dessus mentionnées ainsi que Kinshasa, Kongo Central, Lomami et Nord-Kivu). Seront formés, dans chaque REP, un inspecteur responsable de la pédagogie ; et dans chaque école, le directeur des études et un ou deux chefs des unités pédagogiques (CUP). Le thème principal de la formation sera l'observation des pratiques d'enseignement et le mentorat des enseignants.
- La participation des instructeurs de l'institut supérieur pédagogique (ISP) à la formation des membres des REP lorsqu'une des écoles membres est associée à l'ISP pour l'accueil des stages des élèves enseignants (écoles d'application).
- Une assistance technique et des ateliers pour appuyer l'identification, le développement ou l'adaptation des ressources de soutien pédagogique dans les domaines clés liés aux déficiences qui pourraient être détectées lors des observations des pratiques d'enseignement.
- La fourniture, pour chaque REP, d'un appareil numérique pour l'inspecteur formé ; et pour chaque école, un appareil numérique pour un CUP et le directeur des études. Seront téléchargés sur l'appareil un outil pour faciliter l'observation des pratiques d'enseignement ainsi que des ressources de soutien pédagogique pour appuyer le mentorat.

En plus, dans les cinq provinces bénéficiant des TIC fournies par le projet, trois enseignants de chaque école secondaire publique seront formés sur l'utilisation des TIC et des ressources digitales pédagogiques fournies par le projet.

Sous-composante 2.3 : Promotion de l'engagement des citoyens et d'environnements éducatifs sûrs et inclusifs

L'objectif de cette sous-composante est (i) de renforcer la voix et la participation des bénéficiaires tout au long de la mise en œuvre du projet ; et (ii) de promouvoir des environnements éducatifs sûrs et inclusifs pour les filles en mettant en œuvre un cadre de redevabilité et de réponse et des mesures de prévention de la violence contre les enfants dans les écoles. L'engagement des citoyens est intégré dans la conception du projet à travers trois interventions. Le Projet financera

- Une assistance technique pour soutenir le suivi participatif des activités de renforcement des capacités et un équipement numérique pour permettre aux membres

de chaque communauté scolaire bénéficiaire de suivre et fournir un retour d'information sur les activités du projet et le fonctionnement des écoles ;

- Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) mis en place dans le cadre du projet PERSE, en l'étendant pour en faire un service de règlement des plaintes (SRP) à l'échelle du secteur ; ainsi que la mise en place d'une structure de back-office SRP, l'assistance technique, les activités de renforcement des capacités, le matériel et l'équipement, et la mise à niveau de la plateforme Allô École ;
- Des campagnes de communication et de sensibilisation pour s'assurer que les bénéficiaires ont accès aux informations sur le projet et savent comment soumettre une plainte ou un retour d'information sur les interventions du projet, en utilisant le SRG ou les mécanismes de suivi participatif.

En ce qui concerne le cadre de redevabilité et de réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et à l'exploitation et abus sexuels/harcèlement sexuel (EAS/HS), le projet s'inspirera des mesures d'atténuation des risques, de prévention et de réaction à l'EAS/HS développées et mises en œuvre dans le cadre du projet PERSE et financera six séries d'activités :

- Les activités visant à garantir la signature et la compréhension du code de bonne conduite (CdC) par l'ensemble du personnel et des travailleurs impliqués dans les activités du projet ainsi que par tous les enseignants des écoles secondaires soutenues par le projet ;
- Une assistance technique et le renforcement des capacités pour soutenir l'élaboration et l'approbation d'un cadre de redevabilité et de réponse détaillant la manière dont les plaintes EAS/HS seront transmises au soutien approprié et vérifiées ;
- L'assistance technique, le renforcement des capacités, le matériel et le soutien opérationnel pour assurer le fonctionnement des procédures centrées sur les survivants pour le traitement des plaintes d'EAS/HS ;
- Le renforcement continu des capacités des points focaux féminins EAS/HS des bureaux des PROVED et sous-PROVED (déjà désignés dans le cadre du PERSE), ainsi que des points focaux qui seront désignés dans chacune des écoles secondaires des cinq provinces ;
- Des campagnes de communication au niveau des écoles et des communautés sur les normes de conduite, les moyens de déposer des plaintes et la manière d'accéder aux services de soutien aux survivants des VBG ;
- L'appui technique et la formation des opérateurs d'Allô École chargés de recevoir les rapports d'incidents EAS/HS.

Afin de prévenir la violence contre les enfants dans les écoles, y compris la VBG et l'EAS/SH, et de promouvoir un environnement sûr pour les filles et les enseignantes, le projet financera une assistance technique pour soutenir le développement/adaptation d'un *modèle d'école sécurisée*, ainsi que son opérationnalisation dans environ 600 établissements d'enseignement secondaire public des cinq principales provinces cibles, grâce à des campagnes de renforcement des capacités et de sensibilisation ciblant les enseignants, étudiants et membres de la communauté, ainsi que la production et la distribution de ressources documentaires. Le projet appuiera également la création de *clubs de filles* dans environ 2 000 écoles secondaires publiques dans les cinq principales provinces cibles. Au sein de ces clubs, un programme de compétences de vie sera développé et dispensé. Les clubs feront également appel aux femmes de la communauté pour s'impliquer au sein des écoles pour soutenir les jeunes filles et les femmes, y compris les enseignantes. Le projet financera une assistance technique pour développer/adapter le programme et le matériel associé. Le programme sera conçu pour servir

de complément au programme éducatif Education à la Vie courante (EVC) (sous-composante 2.1). L'assistance technique sera également chargée d'aider le MEPST et les écoles bénéficiaires à soutenir les leaders étudiants et l'enseignante ou personne ressource dans la création et la gestion des clubs et dans la prestation du programme de compétences de vie aux filles.

Composante 3 : Gestion, suivi et évaluation du projet

L'objectif de cette composante est de veiller à ce que les capacités et les systèmes soient en place pour assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans le secondaire et atteindre les résultats du projet tout en adhérant aux sauvegardes et exigences de l'entreprise.

La composante financera l'assistance technique et le soutien au renforcement des capacités des institutions chargées de la mise en œuvre pour atteindre les objectifs du projet, y compris l'assistance technique et les communications pour soutenir la réalisation des CBP. Elle financera les coûts d'exploitation du projet, y compris les coûts de personnel associés à l'embauche/au détachement de personnel et à la contractualisation de l'AT pour l'équipe de coordination du projet (ECP), l'équipement, les coûts de supervision et les coûts d'exploitation supplémentaires des départements/services du MEPST associés au travail du personnel ou de l'AT travaillant à la mise en œuvre du projet. Le projet financera également les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports. Cela comprendra une évaluation des *Smart Labs* et des salles de classe numériques ; le rapport coût-efficacité des bourses d'études (sous-composante 1.2), en comparant l'impact entre les districts avec et sans registre social ; ainsi qu'un soutien à l'évaluation d'impact d'un essai contrôlé randomisé (ECR) des interventions du projet, menées par le groupe *Development Impact Evaluation* (DIME) de la Banque Mondiale.

La composante financera deux observations de pratiques d'enseignement dans les écoles secondaires, ainsi qu'une évaluation des acquis scolaires à la huitième année, utilisant un échantillon représentatif au niveau national. Finalement, le projet appuiera un audit externe du Test National de Fin d'Etudes Primaires (TENAFEP) et de l'Examen d'Etat.

Composante 4 : Intervention d'Urgence contingente (CERC)

Une CERC sans frais sera intégrée conformément à la politique de financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale (paragraphe 12 et 13) pour les projets en situation urgente de besoin d'assistance ou de contraintes de capacité. Cela permettra une réaffectation rapide du financement du projet en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine ou de crise qui a causé, ou est susceptible de causer de façon imminente, un impact économique et/ou social négatif majeur.

Modalités institutionnelles de mise en œuvre des activités du PAAF

Le MEPST est responsable en dernier ressort de la réalisation des objectifs du projet et de la supervision, du suivi et de l'évaluation des activités du projet avec le soutien de l'ECP. Il est également responsable de la gestion globale du projet et de l'orientation de l'ECP, ainsi que des directions et unités techniques du MEPST qui seront chargées de mettre en œuvre les activités du projet dans le cadre de leurs missions fonctionnelles. Pour la sous-composante 2.2 (a) uniquement, le MESU sera responsable de la gestion globale et de l'orientation de l'ECP pour les activités liées aux ISP, et veillera à ce que les ISP mettent en œuvre les activités qui les concernent. Les directions et unités techniques du MEPST ayant des responsabilités de mise en œuvre, ainsi que les ISP, travailleront en étroite collaboration avec l'ECP.

Le Secrétaire Général (SG) du MEPST est responsable de la coordination régulière et globale du projet. L'ECP aide le SG à coordonner et à faciliter la mise en œuvre des activités du projet par les directions et services techniques du MEPST. L'ECP sera dirigée par un Coordonnateur délégué qui rendra directement compte au SG. Le Coordonnateur délégué aura la responsabilité générale, déléguée par le SG, de la supervision et de la coordination quotidiennes des activités du projet, notamment en facilitant les discussions et la coordination entre les ministères et les directions/services du MEPST. L'ECP sera constituée d'une équipe principale d'assistance technique pour garantir le respect des engagements fiduciaires et des sauvegardes, comme suit :

- Gestion financière : un spécialiste en gestion financière, un comptable, et un spécialiste en passation de marchés.
- Engagement des citoyens : un spécialiste chargé de veiller à ce que toutes les parties prenantes soient informées et engagées dans les activités du projet et leur mise en œuvre, et que le MGP soit opérationnel.
- Sauvegardes environnementales : un spécialiste chargé de veiller à ce que toutes les sauvegardes environnementales soient opérationnalisées.
- Sauvegardes sociales : un spécialiste chargé de veiller à ce que toutes les sauvegardes sociales soient opérationnalisées.
- Suivi, évaluation et établissement de rapports : un spécialiste chargé de soumettre des rapports réguliers sur la mise en œuvre du projet et toutes les évaluations ; et pour la gestion des activités relatives à l'assurance qualité de la composante 3.
- Des écoles sûres et inclusives pour les filles : un spécialiste chargé d'aider le MEPST à s'assurer que toutes les activités et garanties relatives à l'EAS/HS soutenues par le projet, y compris dans le cadre du MGP, sont exécutées et opérationnalisées ; cela inclut la gestion de toutes les activités financées dans le cadre de la sous-composante 2.3 relative au cadre de responsabilité et de réponse ainsi que les clubs de filles et l'approche globale de l'école.

L'ECP sera également assistée, au besoin, par des experts techniques chargés d'assurer la gestion des activités dans les domaines suivants :

- Travaux de génie civil et E&M : pour la gestion des activités liées à la construction/réhabilitation et à l'E&M des infrastructures scolaires, y compris les installations d'eau et d'assainissement, financées dans le cadre de la sous-composante 1.1 ; y compris celles liées aux travaux de génie civil affectant les ISP financés dans le cadre de la sous-composante 2.2 (a).
- Utilisation des technologies de l'information dans l'éducation : un spécialiste chargé de la gestion des activités liées à l'utilisation des technologies de l'information dans l'éducation, y compris celles financées dans le cadre de la sous-composante 1.2. Il soutiendra également les activités des sous-composantes 2.1 et 2.2 dans la mesure où celles-ci utilisent les TI pour mettre à disposition du matériel d'enseignement et d'apprentissage et soutenir la formation et le développement professionnel des enseignants.
- Augmentation de la participation des femmes à l'éducation : pour la gestion des activités liées aux bourses d'études pour les filles dans la province du Kasaï et à l'augmentation de la proportion d'enseignantes dans le secondaire, y compris les réformes portant sur le recrutement positif et basé sur le mérite des enseignantes.
- Programmes scolaires, manuels et matériels d'enseignement et d'apprentissage (MEA) : pour la gestion des activités liées au renforcement du programme scolaire et à l'élaboration, acquisition et distribution des manuels et du MEA, financés dans le cadre de la sous-composante 2.1.

- Formation initiale des enseignants : un pour la gestion des activités liées à ce domaine (sous-composante 2.2 (a)), y compris toutes les activités liées aux ISP.
- Développement professionnel des enseignants (DPE) : pour la gestion des activités liées au perfectionnement professionnel des enseignants financées dans le cadre de la sous-composante 2.2.
- Supervision, suivi et rapports provinciaux : chargés, au nom du coordinateur délégué de l'ECP, de superviser et de faciliter la mise en œuvre de toutes les activités du projet, y compris, entre autres, de travailler selon les besoins pour faciliter le travail de l'AT contracté pour soutenir les directions et services du MEPST au niveau provincial ; ainsi que de surveiller et de rendre compte de la mise en œuvre des activités du projet.

Le MEPST recrute, comme membre de l'ECP, **un/une Spécialiste en Communication et Engagement des Citoyens.**

II. Responsabilités générales du poste

Le/la Spécialiste en Communication et Engagement des Citoyens travaillera sous la supervision de la Coordonnatrice Déléguée de l'Équipe de Coordination du Projet (ECP), et sera chargé de :

- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'engagement des citoyens pour le projet PAAF.
- Coordination et soutien des activités liées à la sous-composante 2.3.
- Assistance lors du lancement du projet et tout au long de sa mise en œuvre pour garantir une communication efficace et un engagement optimal des citoyens.
- Collaboration étroite avec tous les membres de l'ECP pour s'assurer que toutes les activités de communication sont cohérentes et alignées avec les objectifs du projet.
- Analyse et identification des opportunités d'amélioration dans les activités de communication et d'engagement des citoyens.

III. Description des missions

1. Soutien au lancement du projet :
 - Planification et organisation d'événements de lancement.
 - Conception et diffusion de matériels promotionnels (brochures, vidéos, etc.).
 - Coordination avec les médias pour assurer une couverture médiatique adéquate.
2. Communication :
 - Élaboration d'un plan stratégique de communication annuel axé également sur le renforcement de l'usage des équipements numériques pour le suivi participatif
 - Création des plans de communication en coordination avec d'autres équipes pour assurer la cohérence des messages, et la mise en œuvre de tactiques pour atteindre les objectifs de communication.
 - Planification et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation pour informer les bénéficiaires des outils numériques disponibles et encourager leur utilisation.
 - Promotion de l'importance du code de bonne conduite et soutien à la mise en place des normes de conduite.

- Gestion des relations avec les medias : rédaction des communiqués de presses, réponses aux demandes des medias, et relation avec les professionnels des medias.
- Gestion des réseaux sociaux (création des comptes de médias sociaux du projet) sur les réseaux plus utilisés dans les zones du projet et alimentation de contenu régulièrement (hebdomadaire) ;
- Création de sondage, bulletins d'informations, et d'autres communications pour informer le public sur le projet ;

3. Engagement citoyen :

- Élaborer les plans d'action spécifiques en matière d'engagement des citoyens en collaboration avec les experts techniques du projet : les plans d'action visent à accroître la participation des bénéficiaires du projet (les filles, les enseignants, les jeunes, etc). les plans d'actions doivent être spécifiques aux travaux du projet, et au fur et à mesure que de nouveaux contrats/travaux sont commandés par le projet, de nouveaux plans d'action d'EC devront être développés.
- Mise en œuvre d'initiatives pour renforcer la voix et la participation des bénéficiaires, en particulier en utilisant l'équipement numérique.
- Appuyer de manière régulière l'expert en Développement Social sur la gestion et mise à jour régulière de la plateforme Allô École, en veillant à intégrer les retours d'information des utilisateurs pour améliorer son fonctionnement et sa pertinence.
- Apporter un appui au SDS aux activités de la sous-composante 2.3, en particulier dans le suivi participatif et les campagnes de communication ;
- Organisation des événements publics (réunions/forums publiques, débats, conférences, etc) ou autres événements pour engager les citoyens et solliciter/recueillir les avis et opinions du publics.

4. Collaboration avec les autres spécialistes :

- Travailler en étroite collaboration avec l'Assistant(e) Administratif(ve) pour garantir une communication fluide avec les parties prenantes internes et externes.
- Soutien aux activités du Spécialiste en Passation des Marchés dans le cadre de la promotion et de la sensibilisation à la transparence des processus.
- Collaborer avec le/la Spécialiste en Développement Professionnel des Enseignants pour promouvoir les initiatives de formation et garantir leur visibilité.
- Assistance au Spécialiste en Suivi et Évaluation pour la diffusion des rapports et des résultats.
- Appuyer le/la Responsable Administratif et Financier dans la communication autour des aspects financiers du projet.
- Collaborer étroitement avec le/la Spécialiste en Génie Civil pour communiquer efficacement sur les progrès des travaux, s'assurer que les infrastructures sont adaptées aux besoins, et recueillir les retours et préoccupations des communautés concernant les projets de construction.
- Travailler en synergie avec le/la Spécialiste en Développement Social pour élaborer et diffuser des messages pertinents, garantir une approche centrée sur la communauté et assurer une communication efficace des impacts sociaux des interventions du projet.

- Soutenir le/la Spécialiste en Programmes scolaires, manuels et matériels d'enseignement et d'apprentissage en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation pour valoriser les nouveaux manuels et guides de l'enseignant conformes aux programmes révisés, en diffusant des informations clés sur la conservation et l'utilisation optimale des manuels dans les écoles, et en promouvant l'importance des Smart Labs comme outils innovants pour renforcer l'efficacité de l'enseignement et l'apprentissage en milieu scolaire.
 - Soutenir le/la Spécialiste chargé(e) de l'Augmentation de la Participation des Femmes à l'Éducation en élaborant des stratégies de communication visant à valoriser l'importance des bourses d'études pour les filles dans la province du Kasai, et à promouvoir activement le recrutement d'enseignantes dans le secondaire.
 - Collaborer étroitement avec le/la Spécialiste en VBG pour concevoir et diffuser des campagnes de sensibilisation stratégiques, renforçant ainsi la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre dans le contexte éducatif.
 - Collaborer avec le Spécialiste du Secteur Universitaire afin de communiquer efficacement sur les réformes dans la formation initiale des enseignants, de mettre en avant les avantages des Smart Labs et studios de production pour le développement professionnel, et souligner l'importance des programmes révisés et des stages pratiques, en particulier pour les étudiantes des filières Lettres et Sciences.
 - Collaborer étroitement avec les technicien(ne)s et prestataires IT pour assurer la maintenance, la mise à jour et le bon fonctionnement des équipements numériques.
 - Travailler en synergie avec les autres membres de l'ECP pour garantir une utilisation optimale des équipements numériques et des outils de suivi.
5. Gestion de l'assistance technique et équipement numérique :
- Coordination et gestion des contrats d'assistance technique pour le suivi participatif des activités de renforcement des capacités. La gestion des contractuels comprendra :
 - Soutenir la rédaction/finalisation des TdR pour toute AT sous-traitée par l'ECP afin d'assister les pouvoirs publics dans l'exécution des activités du projet dans les domaines placés sous la responsabilité du spécialiste ; et soutenir, au besoin, le spécialiste principal de la passation des marchés de l'ECP lors du processus de passation des marchés ;
 - L'examen et l'approbation des rapports initiaux, y compris un plan de travail assorti d'un calendrier précis pour la mise en œuvre et la réalisation des activités et des objectifs prévus par le contrat ;
 - La fourniture à l'AT de tous les documents de référence pertinents ;
 - L'organisation des réunions de démarrage et la garantie que l'AT ait les coordonnées de tous les homologues concernés ;
 - Assister à toutes les réunions de début et de fin de mission entre l'AT et les responsables des directions/services du MEPST soutenus par l'AT ou le Secrétaire Général (SG), ainsi qu'à toute autre réunion importante (par exemple, présentation des conclusions de l'AT, discussion des recommandations, réunions décisionnelles sur des questions importantes) ;

- Le suivi et la facilitation de toutes les actions convenues devant être entrepris par les pouvoirs publics dans le cadre des missions d'AT ;
- Le maintien d'un contact régulier avec l'AT pour faciliter, examiner et suivre l'avancement des travaux sollicités, et résoudre tout obstacle qu'elle pourrait rencontrer ;
- Supervision et suivi des prestataires d'assistance technique pour garantir la qualité, la pertinence, la ponctualité et l'efficacité des services fournis. La rédaction des évaluations écrites sur la performance de l'AT, notamment en ce qui concerne le respect des délais, la réalisation et la qualité des prestations, ainsi que des recommandations sur les paiements.
- Évaluation régulière de l'efficacité de l'utilisation des équipements numériques, et recommandation d'améliorations ou de modifications si nécessaire.
- Sélection, suivi de l'acquisition et du déploiement d'équipements numériques pour faciliter le suivi participatif au niveau des communautés scolaires.
- Formation et renforcement des capacités des membres des communautés scolaires à l'utilisation de l'équipement numérique et des outils de suivi.

6. Innovation et analyse :

- Identifier les tendances en matière de communication et d'engagement des citoyens pour garantir que le projet reste à la pointe des meilleures pratiques.
- Évaluation régulière de l'efficacité des stratégies de communication et d'engagement pour recommander des améliorations.
- Le Spécialiste en Engagement des Citoyens et en Communication devrait également utiliser les médias sociaux et d'autres plateformes numériques pour toucher un public plus large et engager la jeunesse. De plus, la collaboration intersectorielle avec d'autres projets ou initiatives similaires pourrait améliorer l'efficacité des activités de communication.

IV. Profil professionnel requis

Formation et origine :

- Diplôme avancé (Master ou équivalent) en communication, sciences sociales, relations publiques, journalisme ou dans un domaine connexe pertinent.
- Être originaire de la République Démocratique du Congo.

Expérience professionnelle :

- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de programmes ou de projets axés sur la communication et l'engagement des citoyens.
- Expérience avérée dans la mise en œuvre de stratégies de communication, notamment dans le domaine éducatif.
- Avoir travaillé sur des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux comme la Banque Mondiale ou des institutions similaires serait un atout.

Compétences techniques :

- Solide connaissance des outils et techniques de communication moderne, y compris des médias sociaux et des plateformes numériques.
- Expérience dans le développement et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de mobilisation communautaire.
- Compétences en matière de rédaction et d'édition pour divers publics et formats.

Compétences interpersonnelles :

- Capacité à collaborer efficacement avec diverses parties prenantes, notamment des spécialistes techniques, des gestionnaires de projets et des représentants communautaires.
- Excellentes compétences en communication verbale et écrite, à la fois en français et, si possible, en langues locales pertinentes.
- Aptitude à travailler en équipe et à gérer plusieurs tâches simultanément.

Qualités personnelles :

- Proactivité, capacité d'adaptation et d'innovation.
- Engagement envers la transparence, l'efficacité et la responsabilité.
- Sensibilité aux questions de genre et aux besoins des groupes vulnérables.

Autres :

- Connaissance des enjeux éducatifs en RDC.
- Compréhension des dynamiques communautaires et culturelles pertinentes pour le projet.
- Familiarité avec les technologies éducatives et les innovations dans le domaine de l'enseignement serait un plus.

V. Critères de performance

1. Efficacité de la Communication et Engagement des Citoyens

- Indicateur : Pourcentage des parties prenantes clés ayant une compréhension claire des objectifs et des activités du projet.
- Indicateur : Nombre d'ateliers, réunions ou forums communautaires organisés et ayant reçu un retour positif.

2. Soutien aux Membres de l'ECP

- Indicateur : Nombre d'initiatives collaboratives menées avec succès avec d'autres membres de l'ECP.
- Indicateur : Pourcentage de recommandations acceptées et mises en œuvre par les autres spécialistes suite aux conseils du spécialiste en communication.

3. Gestion et Suivi Participatif

- Indicateur : Nombre d'évaluations participatives effectuées et ayant conduit à des améliorations concrètes.

4. Efficacité des Outils et Plateformes de Communication numérique

- Indicateur : Pourcentage d'utilisation active des plateformes numériques par les communautés scolaires.
- Indicateur : Taux de satisfaction des utilisateurs des plateformes numériques mises en place.

5. Collaboration avec les Spécialistes techniques

- Indicateur : Nombre d'activités conjointes menées avec succès avec les spécialistes en génie civil, développement social, VBG, participation des femmes à l'éducation, secteur universitaire et programmes scolaires.
- Indicateur : Taux de satisfaction des spécialistes techniques concernant la collaboration avec le spécialiste en engagement des citoyens et en communication.

6. Mise en place de Stratégies innovantes

- Indicateur : Nombre de nouvelles approches ou techniques de communication introduites et adoptées.
- Indicateur : Pourcentage d'augmentation de l'engagement communautaire grâce à ces innovations.

7. Sensibilisation et prévention des VBG

- Indicateur : Nombre de campagnes de sensibilisation spécifiques aux VBG menées.
- Indicateur : Pourcentage de réduction des incidents liés aux VBG dans les écoles participantes.

VI. Lieu et durée

Le poste sera basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo, avec des déplacements fréquents en province. Le consultant sera recruté pour une période d'un an, renouvelable chaque année pour un maximum de cinq ans au total, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances. La personne recrutée sera soumise à une période probatoire initiale de six mois.

VII. Processus de sélection et de recrutement

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

La sélection du (de la) Spécialiste sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) Spécialiste sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

VIII. Conditions de travail

- Le consultant sera évalué chaque année sur ses performances dans le cadre de sa mission. Cette évaluation interviendra à la fin de chaque année civile.
- La rémunération et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés.
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.